

da

**DOSSIER /
L'ARCHITECTURE
SE RÉINVENTE
EN DEHORS
DES GRANDES
MÉTROPOLES**

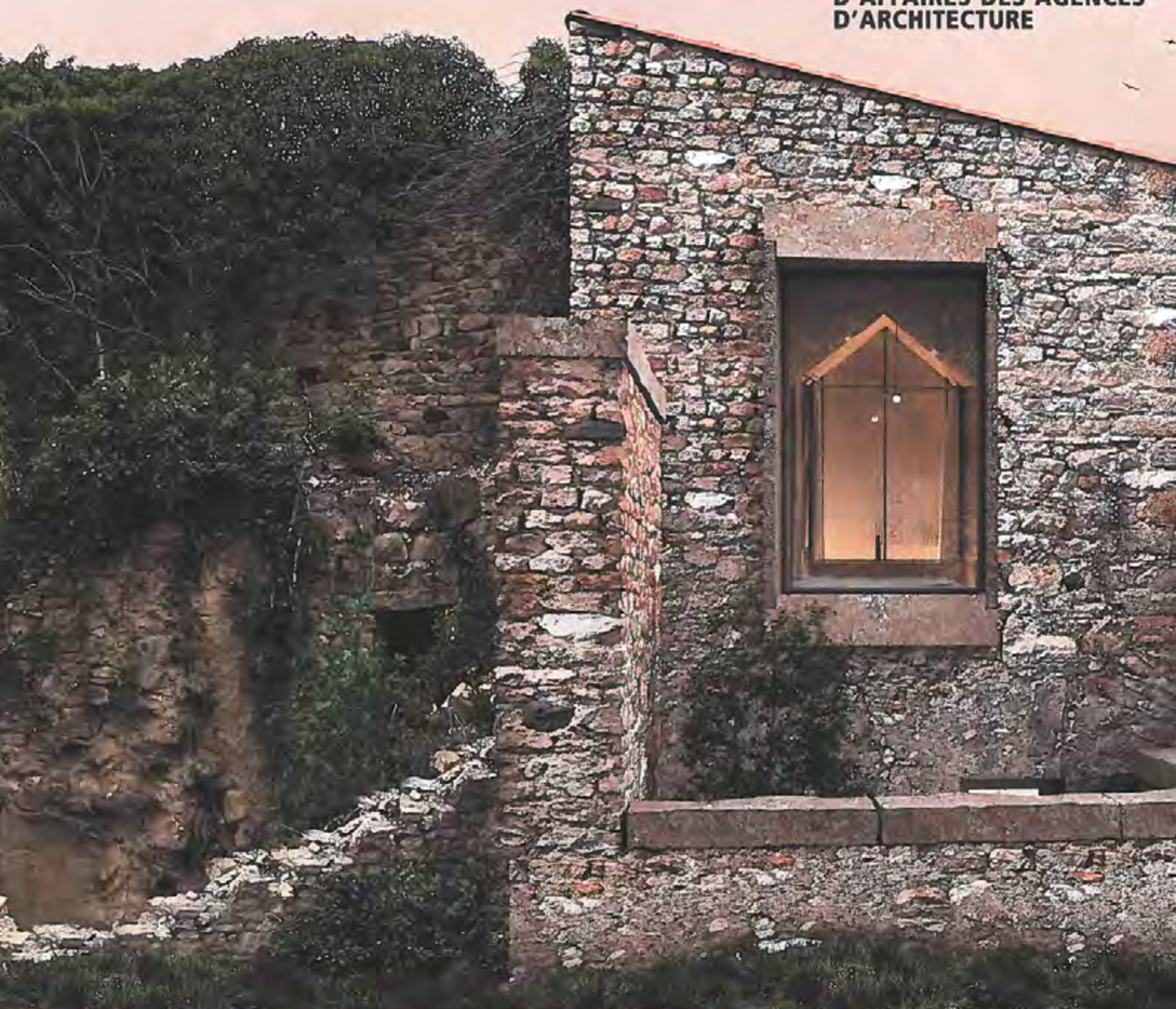
**PARCOURS /
GRAAM**

**GRAND ENTRETIEN /
SIMON TEYSSOU**

**RÉALISATIONS /
ATELIER DU ROUGET
ATELIER DE MONTROTIER
TACT
BORIS BOUCHET
RÉCITA
DATA
DANIEL LEFÈVRE**

**TECHNIQUES /
ÉCLAIRAGES EXTÉRIEURS :
SOBRIÉTÉ ET CONNECTIVITÉ**

**CLASSEMENT PAR CHIFFRE
D'AFFAIRES DES AGENCES
D'ARCHITECTURE**





Vues de Callac, Côtes-d'Armor.



© photos - Karine Dana

« Notre rôle n'est pas simple à comprendre, c'est un travail de sous-marin »

Entretien avec Christophe Gauffeny, directeur du CAUE 22



Il n'est pas toujours aisé de saisir la mission, pourtant essentielle, des CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). Ils sont 92 en France à mailler le territoire pour conseiller, former et informer/sensibiliser. Connu pour être particulièrement actif sur son territoire, le CAUE 22 (Côtes-d'Armor) est engagé de longue date sur la question de la ruralité. Nous nous sommes entretenus avec son directeur, Christophe Gauffeny, qui partage ici la réalité de son quotidien mais aussi ses inquiétudes.

D'A : RÉFLÉCHIR AUX ENJEUX AUTOUR DE LA RURALITÉ EST LA MARQUE DE FABRIQUE DU CAUE 22. POUVEZ-VOUS NOUS RÉSUMER VOTRE HISTOIRE ?

Je suis directeur du CAUE 22 depuis 2005, après une vie d'architecte libéral pendant une quinzaine d'années. Dans un premier temps, j'ai intégré le CAUE pour faire la promotion de la construction passive sur le territoire, dont j'étais devenu le spécialiste un peu malgré moi. J'ai ensuite remplacé Henri Le Pesq, l'ancien directeur, lorsqu'il est parti à la retraite. Parallèlement, durant

une douzaine d'années, j'étais l'assistant de Marion Faunières à l'ENSA de Bretagne. Nous avons beaucoup travaillé sur le département des Côtes-d'Armor pour expérimenter la question de la ruralité, ce qui s'inscrivait au départ dans une logique pédagogique. Pour les étudiants, travailler sur un centre-bourg permettait d'appréhender plus facilement l'ensemble d'une zone bâtie avant d'y intervenir. C'est avant tout cette échelle qui nous intéressait.

Au fil du temps, le sujet de la ruralité est devenu « tendance ». Cet engouement a nécessité que nous structurions notre discours. Nous sommes sur un territoire isolé, un peu loin de tout – ce qui est la caractéristique principale d'un territoire rural. Nous avons réussi à tisser des partenariats avec les écoles et les services de l'État pour faire venir des enseignants-chercheurs sur notre territoire. Nous apprécions beaucoup le travail de Valérie Jousseume¹, enseignante et chercheuse à l'Institut de géographie et d'aménagement de l'université de Nantes, qui a fait de la campagne son sujet de prédilection. Elle a une analyse qui me semble assez pertinente de la situation. Nous regardons évidemment avec beaucoup d'intérêt le travail que mène Simon Teyssou dans le Massif central et qui intervient aujourd'hui à Callac². Nous avons reçu Rémi Janin qui est venu présenter ici la façon dont il travaillait avec son frère sur l'exploitation familiale. Rural Studio est également venu à Caulnes donner une conférence.

Depuis une dizaine d'années, nous avons ainsi réussi à faire venir sur notre territoire breton un ensemble de personnes référentes sur ces questions de la ruralité.

Cela nous a aidés à construire notre propos mais aussi à nous décomplexer vis-à-vis de notre territoire. Il peut être tentant de regarder les métropoles avec envie et d'essayer de les copier. Mais ce serait oublier que ce que fait Nantes ou Rennes n'a pas beaucoup d'intérêt à être déplacé sur le territoire costarmoricain.

Au CAUE 22, nous travaillons également depuis plusieurs années sur l'idée du sur-aménagement. Les collectivités se plaignent quelquefois de ne pas avoir assez d'argent mais, en réalité, on dépense encore beaucoup en aménagement. On pourrait faire mieux avec moins. Il nous arrive de dire aux collectivités que, parfois, la meilleure solution est de ne rien faire. Nous sommes convaincus que de nombreux endroits ont été abîmés parce qu'ont été réalisés des aménagements coûteux qui ne servent pas à grand-chose. Nous militons donc pour la réduction des aménagements, voire pour le « désaménagement » mais ce n'est pas un message facile à faire passer aux collectivités.

D'A : LA COVID A JETÉ UNE LUMIÈRE CRUE SUR LA RURALITÉ, SUSCITANT BEAUCOUP D'ENVIE, DE FANTASMES ÉGALEMENT. AVEZ-VOUS CONSTATÉ CE PHÉNOMÈNE ?

Depuis l'épidémie de Covid, dans les Côtes-d'Armor, nous avons vu apparaître une forte pression foncière, jusqu'ici inédite, ce qui change effectivement la donne. Notre rôle est de répondre aux collectivités qui nous invitent. La demande d'interventions depuis les collectivités vers le CAUE a beaucoup augmenté. Nous sommes passés d'une moyenne de 150 demandes par an à 235 l'année passée. Aujourd'hui, nous sommes très sollicités.

1. *Plouc pride, un nouveau récit pour les campagnes*, Valérie Jousseume, Éditions de l'Aube, 2021.

2. Voir le travail que mène Simon Teyssou à Callac dans l'article de Karine Dana, p. 82.

NOUS SOMMES CONVAINCUS QUE DE NOMBREUX ENDROITS ONT ÉTÉ ABÎMÉS PARCE QU'ONT ÉTÉ RÉALISÉS DES AMÉNAGEMENTS COÛTEUX QUI NE SERVENT PAS À GRAND-CHOSE. NOUS MILITONS POUR LA RÉDUCTION DES AMÉNAGEMENTS, VOIRE POUR LE "DÉSAMÉNAGEMENT" »

D'A : POUVEZ-VOUS NOUS RAPPELER LE CONTEXTE DE LA CRÉATION DES CAUE ?

Les CAUE sont des associations de type loi 1901, nées avec la loi sur l'architecture de 1977 (n° 77-2 du 3 janvier 1977). C'était une époque merveilleuse, Beaubourg était inauguré, il y avait un réel enthousiasme pour les questions d'architecture et d'aménagement que, je pense, nous n'avons jamais retrouvé depuis. La création des CAUE préparait le transfert de la compétence « permis de construire » de l'État vers les collectivités locales. Il semblait intéressant d'inventer une structure pour aider et accompagner les maires à délivrer les PC. Les CAUE sont nés de cette idée. Ils sont régulés par un conseil d'administration constitué d'élus, de représentants de l'État, de professionnels et représentants de la société civile. Pour les rendre indépendants des institutions politiques, le législateur a bien fait les choses puisqu'il a conditionné leur financement à la taxe départementale CAUE (TDCAUE), devenue taxe d'aménagement en 2012. Elle est perçue à chaque dépôt de permis de construire et nous finance en partie.

D'A : UN CAUE N'A DONC PAS DE POUVOIR DÉCISIONNEL, MAIS A UN RÔLE D'ACCOMPAGNEMENT...

C'est effectivement la règle. Le CAUE a un rôle de conseil et d'accompagnement. Sa mission est divisée en quatre : le conseil aux particuliers – nous les accompagnons dans leur démarche de permis de construire; le conseil aux collectivités – un travail au long cours d'accompagnement tous azimuts; la sensibilisation auprès des élus, des particuliers, des élèves de petites classes jusqu'aux étudiants; et

enfin, la formation. Au CAUE 22, notre équipe comprend une douzaine de personnes. Nous nous déplaçons dans tout le département pour mener ce travail de sensibilisation, d'explication autour de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

D'A : COMMENT LES COLLECTIVITÉS FONT-ELLES APPEL À VOUS ?

Nous intervenons uniquement lorsque nous sommes invités. Nous solliciter n'est pas obligatoire. Notre mode de financement a pour but de nous rendre indépendants. Nous sommes autorisés à dire au maire qu'il se trompe, ce qui n'est pas si courant dans le paysage des institutions publiques. Certains sont à l'écoute mais d'autres n'aiment pas être contrariés. Parfois, nous sommes invités, nous exprimons notre désaccord avec le maire et nous ne sommes pas réinvités. C'est la règle.

D'A : VOUS N'AVEZ DONC PAS LE POUVOIR DE STOPPER UN PERMIS DE CONSTRUIRE ?

Non. Mais le maire peut solliciter notre avis pour nourrir un refus. Notre point de vue sert alors à argumenter une décision. Ce qui explique la fragilité des CAUE. Ce métier requiert une grande humilité. Nous sommes toujours au second plan. À aucun moment, le CAUE n'apparaît comme celui qui porte un projet même si, parfois, c'est bien parce que nous avons sué sang et eau qu'un projet a abouti. Ce qui explique qu'on nous demande souvent quel est notre rôle exact. Il n'est pas simple à comprendre, c'est un travail de sous-marin. Depuis quelque temps, la vie des CAUE s'est compliquée. Certains départements

ont considéré que nous représentions plus un coût qu'une plus-value. Lorsqu'on commence à restreindre ce travail de sensibilisation et d'accompagnement, le fonctionnement de la collectivité se grippe.

D'A : QUELLE EST VOTRE RELATION AVEC LES ARCHITECTES ?

Notre travail n'est pas de faire la promotion des architectes – c'est celui de la Maison de l'architecture de Bretagne – mais, comme notre mission consiste à promouvoir l'architecture, les architectes en bénéficient par ricochet. Nous répétons sans cesse aux collectivités qu'il est impératif de se préoccuper du sort des architectes. Le jour où ils disparaîtront, il sera trop tard. Il est nécessaire que cette profession vive correctement de son travail. Nous veillons à la façon dont les marchés sont organisés pour que les architectes soient correctement traités, mais aussi à soutenir les jeunes équipes, à faire en sorte qu'elles puissent être intégrées dans ces procédures publiques. C'est ce qui s'est passé par exemple pour l'agence BRA, à Tréméven³. Nous menons un travail de pédagogie pour que les élus comprennent mieux la démarche des architectes. Le CAUE donne le coup de pouce qui rassure les élus. Ce travail de mise en confiance se fait d'autant plus facilement lorsque nous sommes présents depuis longtemps. Tréméven est une commune que nous connaissons bien, que nous accompagnons de longue date. Notre rôle est également de proposer aux collectivités des professionnels qui sont dans des postures de recherche, d'innovation, qui proposent des solutions nouvelles, qui inventent.

3. Salle associative citoyenne livrée en 2022 à Tréméven par l'agence BRA. (voir d'a n° 301, septembre 2022). Le projet est un des lauréats du Prix d'architectures 10+1 2022.

« NOUS INTERVENONS UNIQUEMENT LORSQUE NOUS SOMMES INVITÉS. NOUS SOLLICITER N'EST PAS OBLIGATOIRE. NOUS SOMMES AUTORISÉS À DIRE AU MAIRE QU'IL SE TROMPE, CE QUI N'EST PAS SI COURANT DANS LE PAYSAGE DES INSTITUTIONS PUBLIQUES »

D'A : ON IMAGINE QU'IL Y A AUTANT DE DEGRÉS D'APPÉTENCE POUR L'ARCHITECTURE QUE D'ÉLUS...

Lorsque Simon Teyssou est venu à Callac, il a expliqué aux élus que ce qui l'intéressait était leur engagement autour du projet Horizon (NDLR : premier village à accueillir des migrants sur le territoire, porté par de fonds de dotation Merci). Or on ne s'attend pas forcément à ce qu'un architecte se place sur un terrain aussi politique. C'est exactement ce que les élus attendaient. Chaque collectivité a des attentes particulières. Ce n'est pas qu'avec des tableaux Excel qu'on sélectionne le meilleur candidat. Ce sont des échanges, des relations humaines, de la confiance, des discussions.

Au CAUE 22, nous sommes une équipe taillée pour le terrain, au plus près des élus, dans une démarche incarnée. Mais comme nous ne pouvons pas nous imposer sans être invités, la qualité principale d'un technicien du CAUE est d'être sympathique ! Je le dis en toute modestie mais c'est essentiel. Nous essayons de nous rendre indispensables pour faire passer un discours qui n'est pas toujours attendu. Notre métier n'est pas toujours simple et l'enthousiasme qui portait initialement les CAUE a progressivement diminué. Nous nous sommes retrouvés dans une situation d'adversité, avec laquelle nous devons aujourd'hui travailler. Nous ne sommes plus dans le confort des années 1980, nos budgets rétrécissent au fil du temps. Cette nécessité d'être sympathique est devenue incontournable !

D'A : LES CAUE POURRAIENT-ILS ÊTRE AMENÉS À DISPARAÎTRE ?

Cette question traverse régulièrement les CAUE, notamment ceux qui sont

en difficulté car peu soutenus par leur département. C'est parfois pesant de voir que nos objectifs n'avancent pas assez vite sur le territoire, notamment autour de l'environnement, dans lequel les collectivités ne sont pas encore assez engagées. Beaucoup de choses devraient déjà être résolues, ce n'est pas le cas. Le temps politique est long, il faut s'armer de patience, c'est vraiment la difficulté de notre travail. Il faut sans cesse remettre les sujets sur la table, rediscuter. Les élections passent, de nouveaux élus arrivent et il faut à nouveau tout réexpliquer. Et de temps en temps, les choses s'enclenchent. On découvre des collectivités extraordinaires, comme Callac, totalement engagées sur des sujets où on ne les attendait pas. Les accompagner est passionnant.

D'A : QU'EST-CE QUI FAIT QU'UNE COLLECTIVITÉ VA VOUS SOLLICITER OU NON ?

Nous arrivons souvent comme des pompiers lorsqu'un projet s'enraye. La collectivité nous demande de l'aide. C'est une situation assez régulière. Il y a des collectivités qui ont bien compris que nous pouvons leur être utiles comme ingénierie publique pour renforcer leurs équipes. Et il y a des collectivités qui nous ont identifiés – c'est de plus en plus fréquent – comme une association et une équipe engagées sur les questions environnementales. Il n'y a pas de règle. On est très souvent surpris quant à l'aboutissement ou non d'un projet. Tout cela reste assez mystérieux. C'est ce qui fait le plaisir et tout l'intérêt de notre travail. ■

Propos recueillis par Maryse Quinton

L'ARCHITECTURE SE RÉINVENTE EN DEHORS DES GRANDES MÉTROPOLIS, BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Laurent Davezies et Philippe Estèbe (dir.), *Les nouveaux territoires de la croissance : vers un retournement historique de la géographie économique ?* Éditions PUCA, 2014, consultable sur le site www.urbanisme-puca.gouv.fr

Obras et collectif AJAP 14, *Nouvelles Richesses*, Éditions Fourre-Tout, 2016.



Émeline Curien, *Pesmes : Art de construire et engagement territorial*, Building Books/Avenir Radieux, 2022 (couverture ci-dessus).

Jean-Marc Offner, *Anachronismes urbains*, Presses de Sciences Po, 2020.

Valérie Jousseau, *Plouc Pride, un nouveau récit pour les campagnes*, Éditions de l'Aube, 2021.

L'Atelier du Rouget en résidence à Callac

par Karine Dana

Le travail d'urbaniste de Simon Teyssou est finalement assez peu connu. Il voit dans la collaboration avec de petites communes l'opportunité de repenser le métier d'architecte. Or, depuis quinze ans, l'Atelier du Rouget opère en résidence dans divers villages, à quelques dizaines ou centaines de kilomètres de l'agence. Ce mode opératoire très direct permet d'être au plus près des territoires, de ses acteurs comme de ses habitants et, comme il le dit, d'incarner le projet.

Arpentage, réunions thématiques avec les acteurs locaux, échanges libres avec les habitants dans le cadre de « guichets ouverts », cotations, recherches historiques, discussions approfondies avec l'équipe municipale, observations sensibles constituent les grandes lignes méthodologiques des résidences menées par l'agence qui s'attache à assembler, à croiser, à recouper une grande manne d'informations collectées en quelques jours. « Alors qu'aux premières heures de notre immersion, nous ne connaissons rien au territoire, deux jours plus tard, nous avons l'impression de l'habiter depuis cinq ans, tant nous avons réuni d'informations ! explique Simon Teyssou. Nous travaillons toujours en équipe restreinte, plutôt généraliste, et ne cherchons en aucun cas à constituer une thèse sur les villages. Nous accordons autant d'importance à collecter les ressentis et les usages des habitants que des données plus objectives. Notre objectif est de réparer ces territoires caractérisés par leur délitement. Ils ne font l'objet d'aucune pen-

sée urbaine, quelle qu'elle soit, au contraire des métropoles. La pensée du projet y est complètement absente ! Nous nous sommes donnés pour vocation de nous en occuper. » Simon Teyssou défend l'idée d'un urbanisme très opérationnel alors que toute hypothèse de projet avancée par l'agence est aussitôt chiffrée, qu'il s'agisse de réhabilitation d'un patrimoine existant, ou de création de logements ou d'espace public. Très intensive et concentrée, cette approche de terrain mise en place lors des résidences permet aux municipalités de voir très clair en termes d'économie du projet, une notion centrale pour les petits bourgs. « La dimension pédagogique est également fondamentale, ajoute l'architecte. Nous passons un temps colossal à apprendre aux équipes locales à anticiper, à ouvrir les yeux sur ce qu'ils ont et ce qu'ils font, à réfléchir avant de se lancer avec un opérateur, à développer un regard critique, à penser aux conséquences urbaines d'une idée, plutôt que de céder à la moindre opportunité et d'avancer au coup par coup. Les petites communes manquent de vision d'ensemble et de vision à long terme. »

Et si l'agence opère le plus souvent à trois heures maximum du Rouget, dans le Cantal, où se trouve son siège, elle a récemment été retenue à un appel d'offres dans les Côtes-d'Armor, à Callac. Dans cette commune de 2000 habitants, on discerne les problématiques récurrentes à nombre de centres-bourgs, fruit des politiques urbaines des années 1960 : paysage fracturé, popula-

tion en décroissance, externalisation des services publics, dégradation du bâti existant, élargissement progressif des voiries, espaces publics impraticables, usage excessif de la voiture, fermeture des commerces, etc.

Très intéressé par l'engagement de la commune de Callac en faveur du projet Horizon pour l'accueil de familles de réfugiés, l'Atelier du Rouget a perçu dans cette nouvelle mission une formidable opportunité pour penser la régénération et la transformation de ce village breton en intégrant cette initiative sociale porteuse d'un dynamisme bienvenu. Une partie de l'équipe s'y est donc installée en résidence en octobre dernier, alors que la commune subissait déjà de fortes tensions politiques. En effet, les partisans du mouvement Reconquête ! ont rapidement instrumentalisé le projet d'accueil de réfugiés – criant au « grand remplacement » –, prenant alors la population à partie et organisant sa division. Manifestations, harcèlement, pression jusqu'à des menaces de mort visant l'équipe municipale ont finalement poussé le maire Jean-Yves Rolland à renoncer au projet Horizon après plusieurs mois de ténacité. Et si cette décision, terrible, remet quelques stratégies de projet en cause, pour l'Atelier du Rouget, il devient encore plus légitime et urgent de soutenir la commune – aujourd'hui encore plus fracturée – dans son besoin de redéploiement. L'Atelier y mènera ainsi une seconde résidence en février 2023 dans le but d'élaborer un plan-guide. ■



1. Photogrammes issus du film *Architecte de campagne*, tourné lors de la première résidence à Callac, en cours de réalisation par Karine Dana.



1. L'équipe de maîtrise d'œuvre en arpentage lors du premier jour de la résidence.

2. Lors d'un verre partagé dans un bistrot, Simon Teyssou s'adressant à une élue municipale : « C'est intéressant de voir comment, aujourd'hui on, arrive à dynamiser certains territoires ruraux en désertion... Car finalement votre projet d'accueil de migrants, il peut également contribuer à résoudre des problématiques urbaines... »

3. Un échange avec Jean-François Chavois, programmiste de l'équipe, à propos des fortes tensions sociales suite à la décision de la municipalité d'accueillir des réfugiés politiques. Simon Teyssou : « Tu l'as lu, ce journal ? »

Jean-François Chavois : « Non, mais dans la presse et à la radio, ils en ont parlé. »

ST : « Callac sous pression de l'extrême droite... »

JFC : « Mais même le maire, il est sous protection policière... »

ST : « C'est fou qu'il y ait une telle réaction car le projet de la mairie, c'est un projet global qui consiste à accueillir des réfugiés mais aussi d'autres habitants. »

4. Avec un habitant lors du guichet ouvert dans la Maison de l'épaveur breton : « C'est incroyable toutes les activités qu'il y avait et qui ont disparu ! Même dans les autres communes à côté, y a plus rien ! »

5. La salle polyvalente implantée sur la place principale de Callac. Elle fait l'objet de premières interrogations quant à sa transformation et sa requalification.

6. Une commerçante lors d'un atelier Économie et Commerces à propos de l'espace public : « Devant mon magasin, le trottoir il est super haut et il y a les pavés... Et moi, je vois les filles de la Mas (maison d'accueil spécialisée, ndr) ou de la maison de retraite qui galèrent avec les fauteuils roulants... »

7. Image d'archives de la salle polyvalente qui était autrefois ouverte sur l'espace public et de plain-pied.

8. et 9. Simon Teyssou lors de la réunion de présentation d'un premier diagnostic au maire et à l'équipe municipale. Simon Teyssou : « Là, il y a un gros enjeu car on a un foncier qui se libère, en plein centre-ville en face de la mairie, donc peut-être un foncier à acquérir ; et puis, la grosse interrogation, voilà ce bâtiment (la salle polyvalente) qui nous interroge... On a réfléchi à une hypothèse mais on peut en trouver d'autres... C'est-à-dire retrouver l'axe, rentrer par là, retourner l'entrée de plain-pied sur la plus grande partie de la place. On purge tout ce qui est autour pour retrouver un bel objet au milieu et un équipement noble au rez-de-chaussée. »

Le maire : « C'est vraiment à long terme... »

ST : « Oui, mais l'urbanisme c'est du temps long, il faut bien avoir ça en tête et le plan-guide qu'on va vous remettre est une sorte de feuille de route pour le long terme. Ça permet d'éviter des actions qu'on pourrait regretter derrière... »

10. L'équipe de maîtrise d'œuvre en arpentage aux limites de la commune.